

**Guilhem**

Nom : *Guilhem*  
 Prénoms : *Antonin* Surnoms :

D  
*feuille alphabétique faite*

Numéro matricule du recrutement : *474*  
 Classe de mobilisation :

**ÉTAT CIVIL.**

Né le *19 janvier 1894*, à *Bourepes*, canton de *S<sup>t</sup> Lys*, département de *Haute Garonne*, résidant à *Fonsorbes*, canton de *S<sup>t</sup> Lys*, département de *Haute Garonne*, profession de *Cultivateur*, fils de *Jean Marie* et de *Bigoumet Marie* domiciliés à *Fonsorbes*, canton de *S<sup>t</sup> Lys*, département de *H<sup>te</sup> Garonne*

Marié à

**SIGNALEMENT.**

Cheveux *châtains*, Yeux *orange-vert*, Front *rectiligne*, Nez *caré*, Visage *oval*, Renseignements physiologiques complémentaires :

Taille : 1 mètre *74* centimètres.  
 Taille rectifiée : 1 mètre centimètres.  
 Marques particulières :

**DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.**

Inscrit sous le n° *16* de la liste du canton de *S<sup>t</sup> Lys*  
 Classé dans la *1<sup>e</sup>* partie de la liste en 19 *14*. *Appelé bon pour le service armé*

Degré d'instruction : *3*

**DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.**

Incorpore au *24<sup>e</sup> rég<sup>t</sup> d'inf<sup>é</sup> coloniale* à compter du *5 septembre 1914*. Arrivé au corps et soldat de 2<sup>e</sup> cl. le *6* du dit *Parti aux armées le 21 septembre 1914*  
*Eut à l'ennemi le 8 mai 1915 aux tranchées du Fort de Beauséjour.*  
*Raya des contrôles du corps le 9 mai 1915.*  
*Certificat de bonne conduite*

CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS	
	au CONTRÔLE spécial.	MATRICULE ou au répertoire.
<i>24<sup>e</sup> rég<sup>t</sup> d'inf<sup>é</sup> coloniale</i>		<i>24<sup>e</sup> 7361</i>
Armée active.		
Disponibilité et réserve de l'armée active.		
Armée territoriale et sa réserve.		

**ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.**

**LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES**  
 PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région	D. DOMICILE. R. RÉSIDENCE.

**DAMPAGNES**

Contre l'Allemagne } du *5 sept 1914* au *20 novembre 1914*  
 } au *9 mai 1915*  
 avec armée } du *21 septembre 1914* au *9 mai 1915*

**BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.**

**PÉRIODES D'EXERCICES.**

Réserve...  
 1<sup>re</sup> dans l ..... du ..... au .....  
 2<sup>e</sup> dans l ..... du ..... au .....  
 Supplémentaires { dans l ..... du ..... au .....  
 Armée territoriale. { 1<sup>re</sup> dans l ..... du ..... au .....  
 { Supplémentaires { dans l ..... du ..... au .....  
 Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication. { Du ..... au .....  
 { Du ..... au .....

**ÉPOQUE**  
 A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :

la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).

*Mis à jour le 19-2-28*